



PLUS TARD, C'EST TROP TARD



DEMANDE TA BOURSE

UNE BOURSE DÈS LA RENTRÉE, PAS DE FRAIS D'INSCRIPTION EN FAC, PAS DE CVEC, LA PRIORITÉ SUR LES LOGEMENTS CROUS :

SI TU VEUX EN PROFITER,
FAIS TA DEMANDE AVANT LE 31 MAI !

RDV DÈS MAINTENANT SUR :
[MESSERVICES.ETUDIANT.GOUV.FR](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

Crous • Lyon

Etudiant boursier ou étudiante boursière ? Un changement de situation familiale ? Vous avez peut-être droit à une bourse.

Le dossier social étudiant, c'est maintenant et avant le 31 mai !

Pour bénéficier d'une bourse l'année prochaine ou pouvoir faire une demande de logement Crous, vous devez déposer votre dossier social étudiant 2023/2024 dès maintenant. **Les barèmes d'attribution ont évolué pour la rentrée 2023, si vous n'étiez pas boursier l'an dernier nous vous recommandons de faire une simulation.**

N'attendez pas le dernier moment ! Complétez votre dossier avant le 31 mai à minuit, et recevez le premier versement de votre bourse dès le mois de septembre et demandez un logement en résidence universitaire.

Bénéficier d'une bourse sur critères sociaux donne droit à de nombreux avantages :

- Le repas à 1 € en restaurant et cafétéria universitaire
- L'exonération des frais d'inscription dans les établissements publics de l'enseignement supérieur et de la CVEC
- La priorité pour l'attribution des logements Crous
- Le Pass' Sport d'une valeur de 50€
- Des réductions dans les transports en commun selon les opérateurs

Pour faire sa demande un seul site :
messervices.etudiant.gouv.fr.

Retrouvez toutes les infos pour bien préparer sa rentrée sur :
<https://www.crous-lyon.fr/2023/01/11/rentree-2023-mode-demploi/>



Bourse et logement :
comment constituer votre dossier social étudiant



Simulateur de bourse :
testez votre éligibilité



Je dépose mon Dossier social étudiant